



www.sage-authion.fr

COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ECHANGES

15 avril 2021 à 14h00 en visio-conférence

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LE CT EAU SUR INTERNET

Les documents relatifs au COPIL du 15 avril 2021 sont disponibles sur le site internet du SAGE et du SMBAA, dans l'espace documentation via le lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/documentation/>

Les documents disponibles sont :

- Le présent compte-rendu du COPIL du CT Eau.
- Le diaporama présenté en réunion.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COPIL DU CT EAU

NOVEMBRE 2021

ETAIENT PRESENTS

Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau est composé des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Authion, des membres du bureau du SMBAA, des maîtres d'ouvrage associés et des partenaires financiers.

1. **Monsieur Jean-Pierre BEAUDOIN**, membre de la CLE, du bureau du Conseil syndical du SMBAA et porteur d'action de la Communauté de Commune Anjou Loire Sarthe ;
2. **Monsieur Guy BERTIN**, membre de la CLE et représentant du Conseil Départemental du Maine-et-Loire ;
3. **Monsieur Jacques BLONDET**, représentant de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe ;
4. **Monsieur Pascal BONIOU**, membre de la CLE et représentant de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
5. **Monsieur Laurent BOUCHET**, représentant du CPIE Touraine-Val de Loire ;
6. **Monsieur Serge BOUET**, représentant de la FNAMS ;
7. **Monsieur Dominique BRESSON**, membre de la CLE et vice-président de l'association l'ARCA ;
8. **Monsieur Jeannick CANTIN**, président de la Commission Locale de L'eau du SAGE Authion ;
9. **Monsieur Alexandre CHAIGNEAU**, représentant de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire ;
10. **Monsieur Jean-Claude CHAUSSEPIED**, membre de la CLE et représentant de la Communauté de Communes de Baugeois Vallée ;
11. **Monsieur Benoît COUDRIN**, représentant du conseil départemental d'Indre-et-Loire ;
12. **Monsieur Pierre-Yves DEMION**, membre de la CLE et élu à la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire ;

13. **Monsieur Johan DUPRET**, représentant de la Direction Départemental des Territoires du Maine-et-Loire ;
14. **Monsieur Jean-Jacques FALLOURD**, 1^{er} Vice-président du SMBAA, membre de la CLE et porteur d'action à la CCBV ;
15. **Madame Stéphanie FENEON**, représentante de la Fédération de pêche du Maine-et-Loire ;
16. **Madame Elisa GUERIN**, porteuse d'action de la Communauté de Commune Baugeois Vallée ;
17. **Monsieur Jérôme HARRAULT**, membre de la CLE et porteur d'action à la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire ;
18. **Monsieur Marc HELBERT**, représentant du département du Maine-et-Loire ;
19. **Monsieur Adrien LAUNAY**, représentant de la Région des Pays de la Loire ;
20. **Monsieur David LAURENDEAU**, technicien rivière et biodiversité à la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire ;
21. **Madame Camille LEPAGE**, représentante du Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine ;
22. **Monsieur Yves LEPAGE** ; membre de la CLE et représentant de l'association de la sauvegarde de l'Anjou ;
23. **Madame Isabelle MELO**, membre de la CLE et élue à la Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire ;
24. **Madame Mylène MOREAU**, représentante de la région Centre Val de Loire ;
25. **Monsieur Jackie PASSET**, président du PNR Loire Anjou Touraine ;
26. **Monsieur Patrice PEGE**, président du SMBAA et vice-président de la CLE ;
27. **Monsieur Grégoire RICOU**, chargé d'étude à la fédération de pêche d'Indre-et-Loire ;
28. **Madame Solène SACRE**, représentante du CEN Pays de la Loire ;
29. **Madame Mathilde VAULEON**, représentante de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;

Étaient aussi présents, lors de ce 1^{er} Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau du bassin de l'Authion, la cellule d'animation et la cellule technique du SAGE Authion et du SMBAA :

1. **Monsieur Ralph CLARKE**, Coordinateur du Pôle Milieux Aquatiques et Technicien rivières sur le Lathan et les 3 Rus, SMBAA ;
2. **Madame Emma COZLER-KETOR**, Chargée de mission SAGE, SIG et Communication du pôle SAGE Authion, SMBAA ;
3. **Monsieur Arnaud DECAS**, Chargé de mission Actions transversales et Modélisation Hydraulique, pôle SAGE Authion, SMBAA ;
4. **Monsieur Christian GRIMAULT**, Directeur du SMBAA ;
5. **Madame Auriane LEYMARIE**, Chargée de mission reconquête quantité qualité de la ressource en eau du pôle SAGE Authion, SMBAA ;
6. **Monsieur Pascal LUÇON**, Agent coordinateur et appuis technique sur les ouvrages du bassin, pôle RSTRI du SMBAA ;
7. **Monsieur Benjamin MICOUD**, Chargé de mission « Ressource en Eau » du pôle SAGE Authion, SMBAA ;
8. **Monsieur Jean-Baptiste ROCHE**, Technicien rivières sur le Changeon, Lane et Lathan amont, pôle Milieux aquatiques du SMBAA ;
9. **Monsieur Sylvain ROYET**, Technicien rivière sur le Couasnon, pôle Milieux Aquatiques du SMBAA.

L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} COMITE DE PILOTAGE DU CT EAU

1. Rappel du CT Eau et de ses objectifs
2. Bilan technique et financier des actions menées en 2020
 - a) Volet Milieux Aquatiques
 - b) Volet SAGE
 - c) Volet Communication
 - d) Volet Ressources
 - e) Volet Maîtres d'Ouvrages extérieurs
3. Analyse, bilan et perspectives globales

La présentation est consultable sur le site internet du SAGE à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/download/4193/>

PREAMBULE

Patrice PEGE accueille les participants à ce premier Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau (CT Eau) du bassin de l'Authion dont le format en Visioconférence s'est imposé au regard du contexte sanitaire actuel.

Il excuse l'ensemble des absents et propose de faire un tour de table avant de rappeler l'ordre du jour.

1. RAPPEL DU CT EAU ET DE SES OBJECTIFS

Patrice PEGE présente en premier lieu le bassin versant de l'Authion, puis rappelle aux membres du comité de pilotage le fonctionnement de la gouvernance locale. Il présente ensuite les enjeux du SAGE ainsi que les leviers du contrat territorial associé à ces enjeux avant de présenter les objectifs du CT EAU. Il conclut cette première partie sur les éléments financiers du CT Eau : le volume financier global et la répartition des financements.

Patrice PEGE laisse la parole à **Ralph CLARKE**, coordinateur du pôle Milieux aquatiques du SMBAA et technicien de rivière, pour la suite de la présentation.

2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES ACTIONS MENEES EN 2020

2.1. VOLET MILIEUX AQUATIQUES

Ralph CLARKE présente le contexte général des actions du volet Milieux Aquatiques (MA) inscrites sur 2 contrats avant de présenter le bilan par commission géographiques : Authion-3 rus ; Couasnon/Aulnaies ; Lathan/Curée ; Touraine Authion. Puis, il explique l'organisation de la présentation de l'ensemble des volets :

- un premier tableau bilan présentant l'ensemble des actions programmées pour l'année 2020, le montant prévisionnel (inscrit dans le CT Eau), la somme engagée en 2020 ainsi que l'état de l'action (engagée, réalisée, reportée),
- un zoom sur une action,
- le bilan et les perspectives pour le volet concerné.

Ralph CLARKE laisse alors la parole à **Patrice PEGE** pour animer le temps d'échange.

Patrice PEGE félicite les techniciens pour leur travail et demande aux présidents des commissions géographiques de travailler avec eux afin de soutenir les techniciens de rivière dans leur travail et d'améliorer la concertation sur les actions sur le terrain afin de faciliter la mise en œuvre des actions.

Jérôme HARRAULT se questionne sur le tracé de la Fontaine-Suzon. **Ralph CLARKE** confirme qu'il s'agit bien d'un affluent rive gauche du Lathan.

Raphaël CHAUSSIS revient sur les études et travaux qui sont de plus en plus ambitieux et demandent donc des temps d'études et de concertation bien plus importants. Il souligne que ce phénomène s'observe sur d'autres bassins versant et qu'il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir sur les retards pris en 2020.

Pascal BONIOU indique que la communication peut aider le travail des techniciens. Il souligne l'importance de valoriser les chantiers vitrines et encourage les techniciens pour les travaux réalisés et à venir.

Grégoire RICOU pose la question du suivi thermique du Lathan en aval du plan d'eau de Rillé. **Ralph CLARKE** indique alors que les travaux prévus sont situés à 10km en aval du plan d'eau donc aucun suivi thermique n'est prévu dans ce cadre. Il précise aussi que le soutien d'étiage s'effectue par une vanne de fond au niveau du barrage des Mousseaux et non pas par déversement limitant ainsi l'impact sur la température du cours d'eau en été.

Grégoire RICOU souligne que le prix des inventaires faune flore lui semble très élevé. **Ralph CLARKE** précise alors que l'ensemble des études nécessitent aujourd'hui ces études et que c'est un coût à prévoir pour chaque dossier.

Patrice PEGE remercie les intervenants pour leur participation et laisse la parole à **Arnaud DECAS** pour présenter les actions du volet SAGE.

2.2. VOLET SAGE

Arnaud DECAS présente le programme d'actions du volet SAGE en 2020 et souligne qu'il a été perturbé pour cette année particulière avant de rentrer dans le détail du bilan des trois actions pour l'année 2020 et les perspectives pour 2021. Il présente par la suite les grandes étapes de la révision de l'étude « Volumes Prélevables » selon la Trame HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat).

Patrice PEGE fait savoir que cette étude est stratégique pour le territoire et propose alors de marquer un temps d'échange avant de passer au volet communication.

Jeannick CANTIN précise que le SAGE continue d'avancer malgré une année 2020 compliquée et que l'année 2021 va être chargée, notamment avec le lancement de l'étude HMUC qui est très attendue par les acteurs locaux. Il souligne que le travail avance même si les résultats ne sont pas visibles dans l'immédiat.

Jérôme HARRAULT aborde le sujet de la réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées (STEP) car plusieurs actions sont prévues dans ce sens au CTEau. Il précise notamment que certaines de ces études, sur le territoire de la CASVL, risquent d'être amenées à évoluer.

Jean-Pierre BEAUDOIN souhaite revenir sur le ruisseau des Aulnaies et propose de transformer le plan d'eau de rétention situé en amont de Baugé en réserve pour les agriculteurs. Ce à quoi **Ralph CLARKE** répond que cette idée pourra être abordée plus tardivement, lors des commissions géographiques par exemple. Il rappelle également que la réserve en eau la plus importante est celle située sous nos pieds et que les travaux effectués vont dans le sens de la recharge des nappes.

Yves LEPAGE adresse ses félicitations pour ces premiers résultats et souhaite poursuivre, avec constance, ces chantiers. Il pose également la question des retours et de l'information sur les études menées. **Arnaud DECAS** précise qu'un point est régulièrement fait en Conseil syndical, en Commission Locale de l'Eau et également en Commission géographique.

Dominique BRESSON questionne sur les modalités pour intégrer la commission géographique Touraine Authion. **Ralph CLARKE** l'invite alors à faire sa demande par mail ou par courrier. **Patrice PEGE** précise que les participants aux commissions géographiques doivent être moteurs et constructifs afin d'aboutir à des projets cohérents de restauration des milieux aquatiques.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions et laisse la parole à **Emma COZLER** pour présenter le volet « communication ».

2.3. VOLET COMMUNICATION

Emma COZLER présente le bilan des 12 actions de communication prévues en 2020. Elle souligne qu'avec le contexte sanitaire l'ensemble des actions en lien avec le public ont été perturbées. Elle présente, par la suite, le projet de vidéo sur la restauration de la Riverolle sur le Plan d'eau des Auberts, dont les travaux ont été détaillés précédemment dans le volet « Milieux Aquatiques ». Elle laisse la parole à **Patrice PEGE** pour animer le temps d'échange.

Aucune intervention n'est faite. **Patrice PEGE** propose à **Auriane LEYMARIE** de prendre la parole pour la suite de la présentation.

2.4. VOLET RESSOURCES

Auriane LEYMARIE présente le programme d'actions du volet Ressources prévu pour 2020 dans le cadre du CT Eau et souligne que sur les 8 actions prévues, 5 sont engagées et 3 sont reportées. Elle présente ensuite en détail l'Appel à projets des animations collectives agricoles ainsi que l'opération de plantation de haies avant de présenter le bilan 2020 et le programme 2021.

Patrice PEGE remercie **Auriane LEYMARIE** et laisse la parole à l'assemblée pour un temps d'échanges.

Jean-Pierre BEAUDOIN fait remarquer l'absence de l'agroforesterie. **Auriane LEYMARIE** confirme que l'agroforesterie ne fait partie du programme d'actions de la première tranche du CT Eau mais qu'il existe par ailleurs d'autres dispositifs de financements pour ce type d'actions. Elle ajoute que le sujet est intéressant avec des impacts multiples ne concernant pas simplement les enjeux quantitatifs et qualitatifs, et notamment vis-à-vis de l'adaptation des systèmes au changement climatique. **Adrien LAUNAY** transmet le lien précisant les conditions de financements (<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/mise-en-place-de-systemes-agroforestiers>), pour la Région Pays de la Loire, sur la thématique de l'agroforesterie.

Jérôme HARRAULT fait part de sa confusion entre les différents programmes de plantation : celui du SMBAA et celui de l'association « Des arbres pour la vie » qui finance, dans le cadre du plan de relance, l'agroforesterie et la plantation de haies. **Auriane LEYMARIE** souligne que ce projet de plantation est porté par la Région de manière ponctuelle en complément des autres programmes de plantation tandis que l'action de plantation de haies du CT Eau a une vocation plus durable. **Alexandre CHAIGNEAU** ajoute que le CT Eau a permis de mobiliser les financements pour cette action mais le plan de relance ne pouvait pas être anticipé. **Guy BERTIN** fait savoir qu'il rejoint le point de vue de **Jérôme HARRAULT** sur la confusion entre les deux programmes et souhaite revenir sur la carte de répartition pour comprendre pourquoi certaines communes n'ont pas été concernées par le programme de plantation en 2020. **Patrice PEGE** rappelle que l'action a été lancée au courant de l'automne 2020 ce qui est un peu tard pour pouvoir mobiliser l'ensemble des communes. Il précise aussi que l'action se poursuit dans les prochaines années, les communes vont donc pouvoir rejoindre le programme. **Guy BERTIN** pose alors la question des moyens de communication autour de ce projet et demande si une communication directe est possible. **Alexandre CHAIGNEAU** décline alors l'ensemble des éléments de communication mis en place : le site internet, la plaquette diffusée auprès des prescripteurs agricoles... il informe aussi l'assemblée de la préparation d'un book rassemblant l'ensemble des actions agricoles du CT Eau et des contacts associés. Il souligne l'impossibilité de faire de la communication

directe avec les moyens humains disponibles à la Chambre et au SMBAA. **Guy BERTIN** propose alors de cibler la communication sur les territoires moins impliqués dans le programme. **Jeannick CANTIN** insiste sur l'importance de la communication pour lancer les agriculteurs et en particulier expliquer les avantages des haies, pas seulement les inconvénients liés à l'entretien. **Jérôme HARRAULT** fait savoir que 4km de haies ont été plantés à Allonnes. **Alexandre CHAIGNEAU** invite à ne pas disperser l'énergie et pointe un problème de coordination. **Adrien LAUNAY** informe qu'il reste disponible pour répondre aux interrogations sur les programmes de la région. **Jérôme HARRAULT** souhaite que l'on coordonne les actions rapidement.

Alexandre CHAIGNEAU rappelle que c'est le premier programme agricole sur le bassin et que l'année 2020 a été celle de l'organisation.

Patrice PEGE remercie l'assemblée pour leur participation et propose à **Auriane LEYMARIE** de présenter le prochain volet.

2.5. VOLET « MAITRES D'OUVRAGES EXTERIEURS »

Auriane LEYMARIE décline à l'assemblée le bilan 2020 des actions transversales portées par les maîtres d'ouvrages extérieurs. Elle présente ensuite plus en détail la coordination et l'animation des actions agricoles du CT Eau avant de laisser la parole à **Arnaud DECAS** pour présenter en détail les essais structurants sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betteraves potagères porte graines, portés par la FNAMS.

Auriane LEYMARIE présente ensuite les actions du volet économie d'eau prévues en 2020. Elle présente plus spécifiquement le réseau de suivi de l'état hydrique des sols par sondes capacitatives porté par le Comité Régional de Développement Agricole du Bugeois-Vallée (CRDA) et la CAPDL.

Arnaud DECAS prend ensuite la parole pour la présentation des actions en lien avec la pollution prévues pour cette première année de contrat. Il présente plus en détail le suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin versant de l'Authion porté par le département du Maine-et-Loire.

Arnaud DECAS passe ensuite à la dernière thématique des actions portées par les maîtres d'ouvrage extérieurs : la trame verte et bleue. Après avoir listé les actions il rentre plus en détail dans l'inventaire des zones humides du périmètre de la Communauté de Communes Bugeois Vallée. Il conclut en remerciant l'ensemble des maîtres d'ouvrages extérieurs pour leur participation et la transmission des données techniques et financières liée à l'avancement de leur projet avant de passer la parole à **Patrice PEGE** pour animer le dernier temps d'échanges de la séance.

Patrice PEGE rappelle que la première année de mise en œuvre de ce CT Eau a été perturbée par la crise sanitaire. Il rajoute que la prise de poste de l'animatrice de la reconquête de la qualité et de la quantité de la ressource en eau s'est faite la veille du premier confinement ce qui n'a pas facilité sa prise de poste et le démarrage des projets. Il précise toutefois qu'un certain nombre d'actions ont pu être engagées. Il souhaite que l'année 2021 soit celle de la montée en puissance des actions du CT Eau. Il est aussi surpris par l'importance de la participation des prescripteurs agricoles, ce qui traduit une envie de changer les pratiques.

Yves LEPAGE souligne de nombreuses pistes intéressantes, il s'interroge sur la diffusion des résultats. **Arnaud DECAS** précise que les résultats seront présentés au prochain COTEC (Comité technique). **Jeannick CANTIN** ajoute que la charte agricole ira dans le sens de la diffusion des résultats.

Benoît COUDRIN présente ses félicitations pour la présentation claire malgré la complexité du CT Eau. Il informe aussi l'assemblée sur le programme de suivi de la qualité des

eaux superficielles du conseil départemental d'Indre-et-Loire : en 2021, des analyses physico-chimiques sont prévues sur les stations situées sur Le Lane, Le Millet, La Sarre et le Branne.

Jean-Pierre BEAUDOIN demande si une comparaison des différents types d'agriculture (conservation, bio, traditionnelle...) est prévue dans le cadre de l'utilisation des sondes captives. **Alexandre CHAIGNEAU** précise que ce n'est pas la vocation de l'action mais il souligne la mise en place d'expérimentations et invite Monsieur Jean-Pierre BEAUDOIN à faire remonter cette idée dans ce cadre.

Patrice PEGE remercie les membres pour leur participation et passe la parole à Ralph CLARKE pour présenter le bilan et les perspectives.

3. ANALYSE, BILAN ET PERSPECTIVES GLOABLES

Ralph CLARKE présente le bilan mitigé de cette première année de mise en œuvre du CT Eau. En effet, les conditions sanitaires, les confinements successifs et les élections municipales ont fortement perturbé la réalisation des actions de cette première année de CT Eau mais de nombreuses actions ont été engagées pour l'ensemble des maîtres d'ouvrages. Il présente ensuite les spécificités par pôle avant de préciser le nombre d'actions prévues en 2021.

Ralph CLARKE informe de la prochaine date du COPIL du CT Eau : Novembre 2021.

Patrice PEGE remercie l'ensemble des membres de leur présence à ce premier comité de pilotage en visio-conférence et l'équipe technique du SMBAA/SAGE Authion pour sa préparation et les diverses présentations.

Jeannick CANTIN, qui suit le SAGE depuis ses débuts, souhaite souligner la belle dynamique inscrite sur le territoire de l'Authion qui promet encore de beaux projets et de belles avancées. Il remercie aussi l'équipe technique et les financeurs.

Patrice PEGE remercie les membres de leur présence et de leur implication et lève la séance à 17h00.

Le Président du SMBAA



Patrice PEGE.